



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Envoyé en préfecture le 14/10/2022
Reçu en préfecture le 14/10/2022
Publié le
ID : 069-216902569-20221006-V_DEL_22106_12-DE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance de **6 octobre 2022**

Membres du conseil Municipal			
En exercice	Présents	Procuration	Absent
43	35	5	3

Date de convocation le **21 septembre 2022**

Présidente: Madame Hélène **GEOFFROY**

Secrétaire de séance : Madame Nadia **LAKEHAL**

V_DEL_22106_12

Subvention exceptionnelle aide au Pakistan

Rapporteur : Monsieur ARAZ,

Présents :

Hélène GEOFFROY, Stéphane GOMEZ, Kaoutar DAHOUM, Matthieu FISCHER, Muriel LECERF, Myriam MOSTEFAOUI, Antoinette ATTO, Régis DUVERT, Nadia LAKEHAL, Michel ROCHER, Josette PRALY, Patrice GUILLERMIN - DUMAS, Nassima KAOUAH, Pierre DUSSURGEY, Pierre BARNEOUD - ROUSSET, Bernard RIAS, Monique MARTINEZ, Yvette JANIN, Eric BAGES-LIMOGES, Frédéric KIZILDAG, Véronique STAGNOLI, Dehbia DJERBIB, Charazède GAHROURI, Christine JACOB, Harun ARAZ, Abdoulaye SOW, Nacera ALLEM, Nordine GASMI, Carlos PEREIRA, David LAÏB, Mustapha USTA, Maoulida M'MADI, Christine BERTIN, Richard MARION, Ange VIDAL

Procurations :

Philippe MOINE donne pouvoir à Charazède GAHROURI, Ahmed CHEKHAB donne pouvoir à Kaoutar DAHOUM, Fatma FARTAS donne pouvoir à Stéphane GOMEZ, Joëlle GIANNETTI donne pouvoir à Véronique STAGNOLI, Liliane GILET-BADIOU donne pouvoir à Antoinette ATTO

Absents :

Yvan MARGUE, Sacha FORCA, Audrey WATRELOT

Mesdames, Messieurs,

Fidèle à sa tradition de solidarité, la ville de Vaulx-en-Velin se mobilise depuis des années pour soutenir les peuples qui souffrent de la guerre ou de catastrophes naturelles, comme c'est le cas pour le Pakistan aujourd'hui.

Depuis le mois de juin, ce pays est confronté à des inondations d'une ampleur considérable, déclenchées par des pluies de mousson torrentielles dont l'intensité est accrue par le réchauffement climatique.

A ce jour, c'est près de 1400 personnes qui ont péri dans ces inondations. 33 millions d'habitants directement impactés, 200 000 maisons ont été démolies et 450 000 endommagées. Des milliers de villages et d'immenses pans de terres agricoles ont disparu sous les eaux. Démunies, des familles entières se retrouvent livrées à elles-mêmes, avec des besoins à un accès urgent à des abris, de l'eau potable, de la nourriture, des services d'hygiène et de santé, car sans aide, elles seront exposées à la faim et aux épidémies. Tout cela alors que le pays souffre déjà d'une série de crises.

Devant l'importance et l'urgence des besoins humanitaires à déployer dans ce pays, la ville de Vaulx-en-Velin s'associe à l'élan de solidarité nationale en soutenant Alliance Urgences, un collectif de six ONG internationales «urgentistes» :

- Action Contre la Faim,
- Handicap international,
- Care,
- Médecins du monde,
- Plan international France
- Solidarités International.

Ces six ONG françaises ont décidé de prendre la parole d'une seule et même voix et de s'organiser ensemble lorsque surviennent des urgences humanitaires. En effet, grâce à une structure administrative légère et réactive, le collectif évite ainsi les écueils d'une aide qui n'irait pas directement aux sinistrés.

Au Pakistan, ces six ONG intervenant déjà sur le terrain depuis de nombreuses années. Elles disposent d'une capacité de réponse immédiate sur l'urgence (équipes dédiées, stocks matériel, processus établi, équipes locales) ainsi que d'une variété de compétences couvrant la plupart des besoins essentiels (eau, hygiène, sécurité alimentaire, assainissement, santé).

D'ores et déjà, il s'agit prioritairement pour Alliance Urgences de répondre aux besoins humanitaires immédiats et à la remise en état des infrastructures et des abris.

Il est donc, proposé de s'inscrire dans cette démarche de solidarité. Cette subvention de la Ville est donc proposée à hauteur de 2000 €.

Ceci étant exposé, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs de bien vouloir :

- approuver le versement d'une subvention exceptionnelle de 2 000 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré, décide,

- d'approuver le versement d'une subvention exceptionnelle de 2 000 Euros.

Envoyé en préfecture le 14/10/2022
Reçu en préfecture le 14/10/2022
Publié le 
ID : 069-216902569-20221006-V_DEL_22106_12-DE

Suffrages exprimés	40	
Vote(s) Pour	40	Hélène GEOFFROY , Stéphane GOMEZ , Kaoutar DAHOUM , Matthieu FISCHER , Muriel LECERF , Philippe MOINE , Myriam MOSTEFAOUI , Ahmed CHEKHAB , Antoinette ATTO , Régis DUVERT , Nadia LAKEHAL , Michel ROCHER , Josette PRALY , Patrice GUILLERMIN - DUMAS , Nassima KAOUAH , Pierre DUSSURGEY , Fatma FARTAS , Pierre BARNEOUD - ROUSSET , Bernard RIAS , Monique MARTINEZ , Yvette JANIN , Joëlle GIANNETTI , Liliane GILET-BADIOU , Eric BAGES-LIMOGES , Véronique STAGNOLI , Frédéric KIZILDAG , Dehbia DJERBIB , Charazède GAHROURI , Christine JACOB , Harun ARAZ , Abdoulaye SOW , Nacera ALLEM , Nordine GASMI , Carlos PEREIRA , David LAÏB , Mustapha USTA , Maoulida M'MADI , Christine BERTIN , Richard MARION , Ange VIDAL
Vote(s) Contre	0	
Abstention(s)	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Ainsi fait et délibéré le jeudi 06 octobre 2022.

